

PAR COURRIEL

Le 10 juillet 2024

DEMANDEUR

N/Réf. : 202406-47

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 21 juin 2024.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Cependant, vous avisons que le logiciel ArcGIS est nécessaire pour ouvrir les documents.

De plus, nous vous informons que, pour faire une analyse complète des aires d'empilement, on y trouve notamment les informations suivantes :

- Dans la fiche des infrastructures ponctuelles (INF_PONCT) : aires d'empilement (TY_INFRAS= « AE ») à l'extérieur des secteurs d'intervention;
- Dans la fiche remise en production d'infrastructure (REMINFRA) : aires d'empilement remis en production (TY_INFRAS= « AE ») à l'extérieur des secteurs d'intervention;
- Dans la fiche secteur d'intervention (SI) : secteurs d'intervention où des aires d'empilement ont été implantées dans ceux-ci (IN_AE);
- Dans la fiche SI, on retrouve l'attribut type de traitement (TY_TRAIT) des secteurs d'intervention de déblaiements.

Par ailleurs, afin de bien comprendre chacun des attributs et les domaines de valeurs qui y sont associés, il est recommandé de prendre connaissance des tableaux descriptifs disponibles sur le site Internet du ministère. Le Référentiel de données du domaine forestier « Fiches_Resultats_RATF (attributs) » et

« Table_Codes_Domaines_RATF (domaines de valeurs) ».

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérroux-Lemay

p. j. : 2